

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2013

### PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM.	JAEGY	Sébastien	conseiller
	ERNY	Michel	conseiller
	BRETA	Christian	conseiller
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absent excusé : M. LERCH Christophe (procuration à M. Compère Jean-François)

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 12 février 2013
2. Vote des taux d'imposition 2013
3. Enveloppe budgétaire pour le régime indemnitaire
4. Vote des budgets 2013
5. Vote des affectations des résultats
6. Utilisation des tondeuses à gazon pendant les jours fériés
7. Travaux :
  - Résultats des appels d'offre pour l'éclairage public de la rue Stoerenbourg
  - Maison Exel
  - Stade de foot : demande de subvention
8. Divers
  - réforme rythme scolaire
  - date de la journée de travail de printemps
  - abri bus

### **1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 2013**

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, le compte-rendu du 30 novembre 2012.

### **2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013**

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour 2013, soit :

- Taxe d'habitation : 11,42
- Taxe foncière (bâti) : 14.92
- Taxe foncière (non bâti) : 50.92

Le conseil accepte, à l'unanimité, le vote des taux proposés.

### **3. ENVELOPPE BUDGETAIRE POUR LE REGIME INDEMNITAIRE**

Monsieur le Maire explique que les salaires des employés communaux sont constitués d'une part d'un salaire de base et d'autre part de différentes primes.

Le montant de l'enveloppe globale de ces primes est de 15 055.05 € pour 2013.

Ces primes, sont instaurées depuis 2004, elles doivent tous les ans être approuvées par le conseil municipal.

Après les explications de Monsieur le Maire et après en avoir discuté, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette enveloppe budgétaire.

#### 4. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2013

Les budgets primitifs sont proposés selon les tableaux ci-dessous :

##### Budget général :

Fonctionnement	:	dépenses	401 881
		recettes	401 881
Investissement	:	dépenses	164 377
		recettes	164 377

##### Budget forêt :

Fonctionnement	:	dépenses	8 902.89
		recettes	8 902.89
Investissement	:	dépenses	90 814
		recettes	122 424

Le budget proposé pour 2013 sera encore en regard des évolutions économiques et financières, un budget de rigueur, prenant en compte les baisses des subventions et des aides extérieures. Par ailleurs, la fiscalité locale restera stable pour ne pas amputer d'avantage les marches de manœuvre des administrés.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et débattu, approuve et vote à l'unanimité les budgets 2013.

##### Amortissement des travaux

Des travaux important ont été réalisés en 2001 dans la maison forestière. La durée d'amortissement de ces travaux est de 35 ans. Le conseil municipal, après en avoir discuté, approuve à l'unanimité cette affectation au budget recette d'investissement la somme de 138 € sur le chapitre 281318, ceci jusqu'en 2036.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

#### 5. VOTE DES AFFECTATIONS DES RESULTATS

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le vote des affectations des résultats comme suit :

	Résultat de clôture 2011	part affecté à l'investisse- ment B	résultat de l'exercice 2012	résultat de clôture 2012	chiffre pour affectation du résultat	chapitre d'affectation
BUDGET GENERAL	A	B	C	D=A-B+C		
<i>Investissement</i>	-203 403,37		175 526,67	-27 876,70	-27 876,70	001 dépense et 1068 recette
<i>Fonctionnement</i>	288 452,59	203 403,37	97 408,43	182 457,65	154 580,95	002 recette
<b>TOTAL I</b>	85 049,22	203 403,37	272 935,10	154 580,95		

BUDGET FORET						
<i>Investissement</i>	197,25		-3 555,71	-3 358,46	-3 358,46	001 dépense et 1068 recette
<i>Fonctionnement</i>	58 301,08		-7 409,10	50 891,98	47 533,52	002 recette
<b>TOTAL II</b>	58 498,33		<b>-10 964,81</b>	<b>47 533,52</b>		
<b>TOTAL I + II</b>	<b>143 547,55</b>	<b>203 403,37</b>	<b>261 970,29</b>	<b>202 114,47</b>		

## 6. UTILISATION DES TONDEUSES – BRUITS DE VOISINAGE

Monsieur le Maire rappelle qu'un arrêté a été pris en mai 1995 réglementant la lutte contre les bruits de voisinage.

Après discussion, le conseil municipal approuve l'autorisation de l'utilisation des machines bruyantes pour 2013 les jours fériés suivants :

- Mercredi 8 mai
- Jeudi 9 mai
- Lundi 20 mai

aux horaires suivants :     matin :        10 H – 12 H  
   après-midi  15 H – 18 H

L'article de l'arrêté sera modifié selon ces décisions ci-dessus.

## 7. TRAVAUX

**Ouverture des plis pour la mise en place de l'éclairage public dans la rue Stoerenbourg** : jeudi 7 mars, en présence de M. Michel représentant de la DDT, nous avons procédé à l'ouverture des plis. La société GANTER-SIREG a été la mieux disante avec une offre de 13 505.23 E TTC.

Le conseil municipal, après en avoir discuté, décide l'attribution du marché à la société GANTER-SIREG et autorise M. le Maire à engager les travaux dont les dépenses ont été inscrites au budget 2013.

**Maison Exel** : cinq nouvelles fenêtres seront installées dans ce bâtiment ainsi qu'une nouvelle porte de garage. Ces dépenses (3 504.25 € TTC pour les fenêtres et 2 129.30 € TTC pour la porte du garage) ont été inscrites au budget 2013.

**Toiture du bâtiment mairie-école et de la maison communal Exel** : les toitures de ces deux bâtiments sont en mauvais état. Le conseil municipal décide de faire un appel d'offre pour la réfection de ces deux toits auprès des entreprises locales (Navillat, Burgunder, Gewiss, Kraft).

**Stade de football** : le club de football sollicite la commune pour la réhabilitation du terrain de foot. Monsieur le Maire est à la recherche de la solution la plus économique.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a demandé à l'entreprise d'électricité Hell de faire un diagnostic sur les installations de l'éclairage du terrain d'entraînement. Une remise en sécurité s'avère urgente et indispensable.

Une décision sera prise lorsque tous les coûts (remise en état du terrain, sécurisation des installations électriques) seront connus.

## 8. DIVERS :

**Réforme des rythmes scolaires** : le sujet a déjà été discuté lors de la réunion du conseil du 12 février 2013. Lors des réunions avec la directrice d'école et du conseil d'école le 15 mars, cette réforme a été largement débattue.

Le conseil municipal décide à l'unanimité le report à la rentrée 2014 pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette décision laissera le temps nécessaire pour la réflexion et l'aménagement de ces nouveaux horaires.

**Journée de travail de printemps** : la commune organisera le samedi 27 avril la journée citoyenne de travail.

**Abri bus** : Mlle Florence Rieth a donné à la commune, un accord de principe, pour l'installation sur sa propriété d'un abri bus.

**Récompense pour les bénévoles à l'organisation de la fête de la pomme** : après la fête de la pomme 2012, le conseil municipal avait décidé d'organiser une soirée récréative pour les bénévoles qui contribuent à l'organisation de cette manifestation. La date du samedi 18 mai a été retenue pour cette soirée.

Le prochain conseil municipal aura lieu vendredi 24 mai à 19h30.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	Procuration à M. COMPERE Jean-François
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	